

 Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada / Crown Indigenous Relations and Northern Affairs Canada

Demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A n° 2AM-MEL1631 d'Agnico Eagle Mines Limited

Audience publique de l'Office des eaux du Nunavut
Rankin Intel, 11-12 septembre 2024











Canada

1

 Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada / Crown Indigenous Relations and Northern Affairs Canada

Rôles et responsabilités

Les responsabilités, le mandat et les obligations de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) sont conformes à ce qui suit :

- *Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord*
- Accord du Nunavut
- *Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut;*
- *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut et règlement connexe*
- *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- *Loi sur les terres territoriales et règlement connexe*
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*



3

 Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada / Crown Indigenous Relations and Northern Affairs Canada

Aperçu de la présentation

- Rôles et responsabilités
- Contributions à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux
- État des commentaires découlant de l'examen technique
- Questions en suspens
- Conclusion



2

 Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada / Crown Indigenous Relations and Northern Affairs Canada

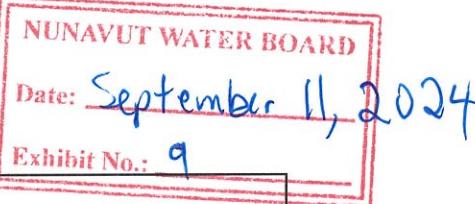
Contributions à l'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux

RCAANC a apporté les contributions suivantes à l'Office des eaux du Nunavut (OEN) concernant la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A n° 2AM-MEL1631 présentée par Agnico Eagle Mines Limited :

- Commentaires relatifs à la vérification de l'exhaustivité de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A n° 2AM-MEL1631 et en réponse à la demande de renseignements connexe : **16 février 2024 et 13 mars 2024**
- Commentaires découlant de l'examen technique de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A n° 2AM-MEL1631 : **26 avril 2024**
- Commentaires découlant de l'examen technique de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A n° 2AM-MEL1631 : **5 juin 2024**
- Présentation finale à l'Office des eaux du Nunavut de la demande de modification du permis d'utilisation des eaux de type A n° 2AM-MEL1631 : **22 juillet 2024**



4



1



Entente sur la gestion des garanties



Plan de gestion adaptive



Estimation des garanties

- RC2A/AN1. Association mutuelle du RIVAM/ING et Agfico. Efficacité des traitements ensemble pour mettre à jour le montant global et les garanties dans le cadre du permis actuel de la présente demande de modification.

RC2A/AN1. Association mutuelle du RIVAM/ING et Agfico. Efficacité des traitements ensemble pour mettre à jour le montant global et les garanties dans le cadre du permis actuel de la présente demande de modification.

L'estimation à jour du montant global des garanties a été présente à l'OPEN pour examen.



Etat des commentaires décollant de l'examen technique

- ✓ Révisions du plan de gestion adaptative
 - ✓ Reduction au minimum des rejets dans le lac Meliadine
 - ✓ Stockage de l'eau saline dans le lac B7
 - ✓ Prévisions de la qualité de l'eau
 - ✓ Ecoulement des eaux souterraines et utilisation de l'eau
 - ✓ Agnico Eagle a repoussé de manière satisfaisante à tous nos commentaires techniques.
 - ✓ Pour RCMANC, tous les commentaires déculant de l'examen technique présentés le 26 avril 2024 sont résolus.



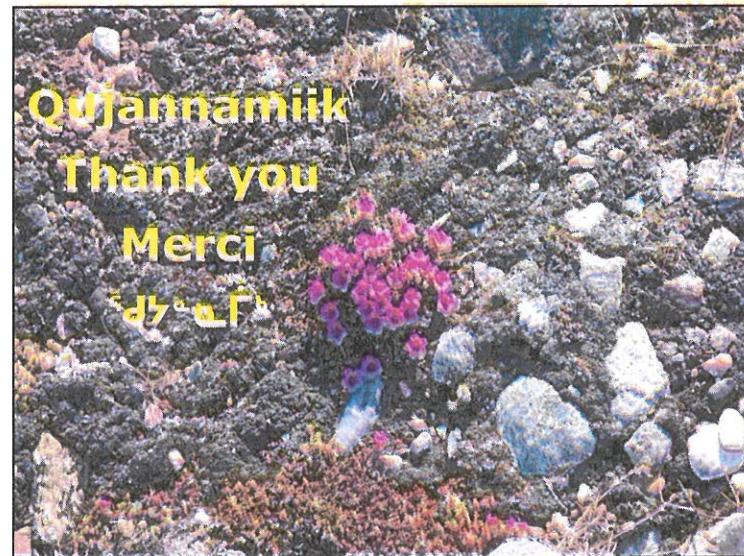
Questions en suspens

Projet de cadre de modification du permis d'utilisation des eaux

- Agnico Eagle a proposé des corrections et des changements pour la modification du permis d'utilisation des eaux.
- RCAANC a examiné les propositions de corrections et de modifications et les a soumises à l'Office pour examen.



9



11

Conclusion

Dans le cadre du processus d'examen des demandes de permis d'utilisation des eaux, RCAANC continuera de chercher à protéger les eaux intérieures du Nunavut tout en favorisant le développement durable.



10